FAMILLES ET PRÉVENTION SANTÉ :
Restitution de l'enquête de l'Observatoire 2013

Les familles seinomarines actrices de leur santé ?

À l'invitation de l'UDAF, une trentaine de personnes était venue le jeudi 13 novembre dans les locaux de l'UDAF pour assister à la restitution des résultats de l'enquête réalisée en 2013 par Annie Lochon, doctorante en sociologie au CERREV, Université de Caen Basse-Normandie dans le cadre de l'observatoire de la famille.

Des administrateurs et représentants santé étaient présents ainsi que le Directeur Général de la MSA, M. Abalea, un représentant de Que choisir et un groupe nombreux de jeunes élèves en économie sociale et familiale, venu du Lycée Flaubert, avec leur professeur M^me^ Rossignol, pour s'informer sur un aspect de leur futur métier.

Le réseau UNAF/URAF/UDAF compte parmi ses missions, celle d'apporter un éclairage en donnant des avis aux pouvoirs publics. Pour ce faire, il mène régulièrement des enquêtes dans le cadre de l'observatoire des familles.

En 2013, il a choisi d'interroger les familles françaises sur leur implication dans la gestion de leur "capital santé" en les questionnant sur :

- leurs pratiques de prévention (recours au médecin, hygiène de vie, alimentation, accidents domestiques),
- les acteurs de prévention qu'elles sollicitent,
- les moyens d'information qu'elles utilisent.

À partir d'un fichier fourni par la CNAF, 75 000 familles ont reçu le questionnaire et 11 000 ont répondu sur le plan national.

Dans notre département, ce sont 3 000 familles ayant au moins un enfant à charge qui ont été sollicitées et 341 ont renvoyé le questionnaire complété.

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

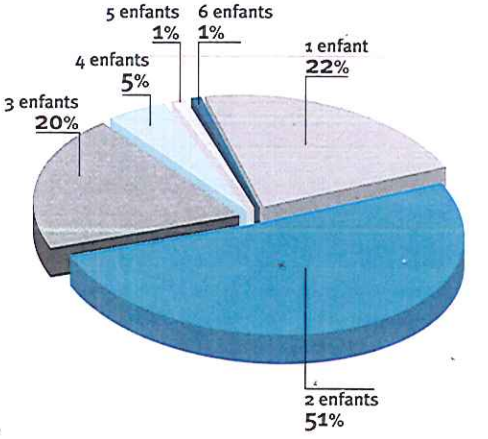

Habitant majoritairement des zones urbaines, les répondants sont surtout des femmes (307) mères de deux enfants. Mais la part des familles de 3 enfants est importante (27%), ainsi que celle des familles monoparentales (20%), supérieure à leur pourcentage dans la population générale.

DES FAMILLES SEINO-MARINES DÉJÀ ACTRICES DE LEUR SANTÉ QUI NE DEMANDENT QU'À ÊTRE SOUTENUES POUR PROGRESSER

M^me^ Annie Lochon a présenté les résultats, tendances générales et différences selon les catégories socio-professionnelles. Elle a conclu que les familles Seino-Marines sont actrices de leur santé, mais avec quelques difficultés et faiblesses, et que quelques soutiens ainsi qu'un environnement plus favorable pourraient contribuer à une amélioration.

PLUS D'INFO Le rapport complet et sa synthèse sont disponibles sur le site **www.udaf76.fr**

LES CHIFFRES

Les thèmes santé majoritairement maîtrisés

- **70%** consultent dès les premiers symptômes pour les enfants.
- **83,6%** des enfants ont une bonne hygiène de vie.
- **87%** pratiquent un rangement des médicaments.
- **83%** ont une alimentation équilibrée et respectent les principes du P.N.N.S. connus.
- **70%** des adultes et **76%** des enfants ne grignotent pas.
- Plusieurs stratégies pour éviter les accidents domestiques, les réactions majoritairement connues.

Les thèmes santé maîtrisés par une moitié de répondants

- **56%** renoncent aux soins.
- Il existe une difficulté à aborder les sujets de prévention avec le médecin alors que celui-ci est identifié comme détenteur d'informations.
- Le respect des règles de sécurité au moment de la prise de médicament n'est pas toujours observé.
- L'hygiène de vie, alors que cela apparaît généralement comme important.
- La vérification de la source et la qualité de l'information trouvée sur Internet.

Les thèmes santé les moins maîtrisés

- **83%** des adultes retardent des soins.
- La cherté ressentie d'une alimentation équilibrée pour presque **2/3** des répondants.
- Les informations nutritionnelles figurant sur les emballages des produits alimentaires sont peu utilisées et peu comprises.

FAMILLES ET PRÉVENTION SANTÉ :

La Prévention Santé, l'affaire de tous

Après la restitution des résultats de l'enquête, une table ronde, animée par la Présidente de l'UDAF, a permis de commenter et compléter les résultats de l'enquête, en apportant le point de vue d'acteurs de la prévention santé auprès des familles.

LES PARTICIPANTS À LA TABLE RONDE

Trois responsables de prévention sont intervenus au nom de leurs organismes de santé dont elles ont exposé les préoccupations et les politiques mises en œuvre.

- Mme Corinne Leroy, Directrice Adjointe de la prévention à l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- Mme Diane Tellier, Responsable de la cellule accueil petite enfance à la PMI (Conseil Général).
- Mme Virginie Illien,en charge de la prévention à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Deux formatrices en économie sociale et familiale de la MFR de Tôtes, Mmes Caroline Derobecq et Gérard témoignaient de leur expérience aux côtés des élèves et des personnes qu'elles accompagnent en chantiers d'insertion professionnelle.

Participaient également

- Mme Nathalie Tellier, **Chargée de missions auprès des CPAM à l'UNAF**, qui a présenté les actions et les outils que l'institution met à disposition des familles pour les soutenir dans leur rôle.
- Mme Lochon, qui a traité le sujet pour les 5 départements de Normandie et a apporté des éclairages comparatifs*.

LES TEMPS FORTS DES ÉCHANGES

À la première question **"Quelles sont vos réactions à la lecture du rapport ? Qu'est ce qui vous frappe particulièrement ?"**, les participantes à la table ronde ont répondu :

N.T : C'est le renoncement aux soins en particulier en raison des délais d'attente (41%) plus que pour le coût (16%) avec un taux élevé d'automédication (qui suscite quelques interprétations).

* Taux élevé aussi dans les autres départements mais différences dans les raisons du renoncement.

Si vous avez renoncé à un soin, pourquoi ?

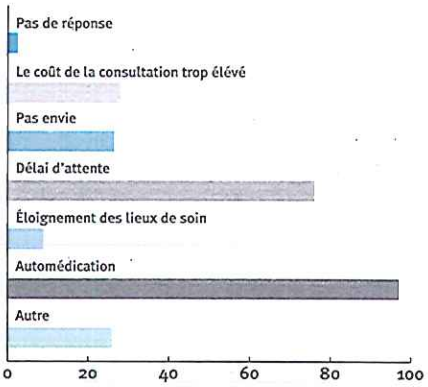

D.T. : relève l'attention toute particulière que les parents portent aux enfants : recours plus fréquent et rapide au médecin pour les consultations, les accidents domestiques et l'information. Elle s'interroge :

"Les parents savent-ils qu'ils peuvent venir à la PMI, par exemple pour les vaccins ? Il y a souvent un centre médico-social à proximité et aucun frais à avancer".

Quand consultez-vous votre médecin traitant ?

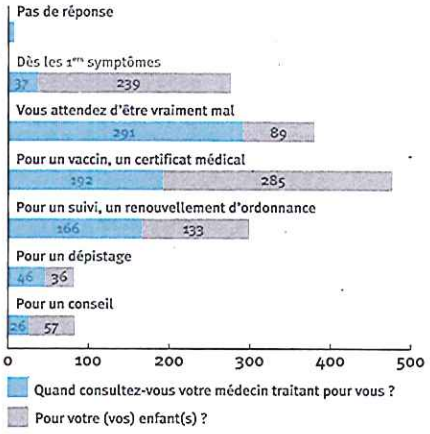

V.I. : s'étonne du faible recours aux sites des organismes spécialisés de santé qui offrent une information à valeur scientifique, recours remplacé par des recherches sur internet sans vérification des sources et de la validité des renseignements délivrés (49% jamais).

D'une manière générale, vers quelle personne ou quelle structure vous tournez-vous pour avoir des informations sur la prévention en matière de santé ?

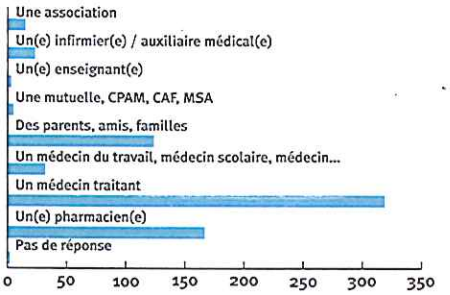

Lorsque vous trouvez une information sur la prévention santé sur internet, la faites-vous valider ?

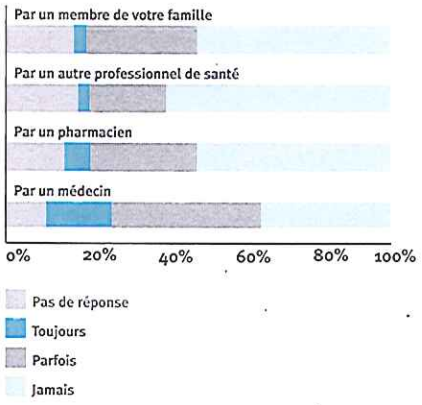

C.I. : retrouve, dans l'enquête, le sujet de la santé mentale qui préoccupe la population - (et l'ARS) - à propos de l'importance du stress. Elle s'étonne de l'absence des addictions dans l'enquête et du fait qu'on ne parle pas des infirmières scolaires dans les personnes ressources.

Pour lesquels, vous souhaiteriez être mieux informés ?

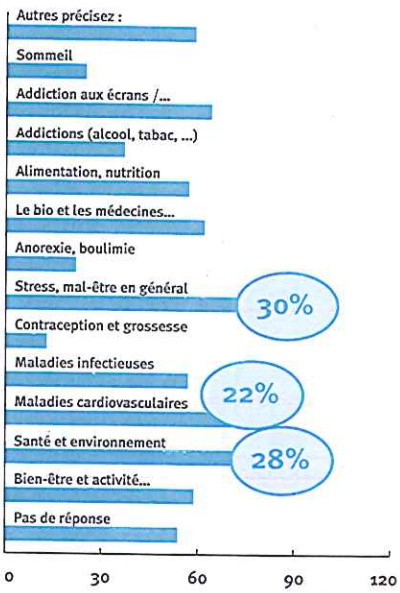

C.D. : a souvent entendu l'argument "une alimentation équilibrée oui, mais c'est trop cher", argument qu'elle conteste, car, souvent les achats de plats préparés et sucrés qui la remplacent sont encore plus chers. Elle constate chez les élèves de la MFR les mêmes habitudes de grignotage que celles qui sont rapportées dans l'enquête.

Pensez-vous qu'il soit plus cher de manger équilibré ?

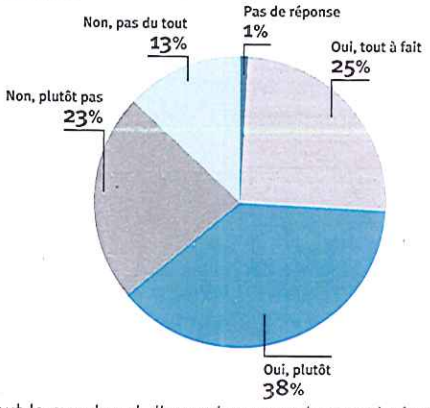

Tout le monde est d'accord sur une des conclusions du rapport "souvent on sait ce qu'il faudrait faire, mais on ne fait pas".

Des méthodes douces pour soulager douleurs et stress

Des praticiens nous en ont fait la démonstration lors du Famillathlon dans les ateliers bien-être.

VOUS POUVEZ LES CONTACTER :

- **Amas assis Laurent Chapelière : slchap@yahoo.fr**
- **Réflexologie Sandy Cottard-Lefebvre : reflexologie.pro@gmail.com**
- **Naturopathie Stéphane Heuzé : stephaneheu@hotmail.com**
- **Shiatsu : matzuage.com**

La deuxième partie du débat a permis aux participantes d'évoquer (très rapidement par manque de temps) les actions menées pour favoriser la prévention dans les familles.

C.L. : soulignant le poids des comportements psychosociaux, elle mentionne les formations proposées par l'IREPS, insiste sur l'importance d'apprendre à faire des choix. Dans cette prise de conscience, chacun est concerné : médecins, pharmaciens, infirmiers et aussi enseignants et bien-sûr parents.

D.T. : regrette que la PMI soit perçue comme s'adressant presqu'uniquement aux personnes en difficulté. Si une attention particulière est portée aux enfants vivant dans un milieu précaire, d'autres personnes, des adolescents, des familles peuvent y trouver des soins, des conseils, une écoute. (Un avis voté par le CESE recommande d'ailleurs de redonner à la PMI une place importante).

L'AVIS DU CESE

Adopté le 14 octobre 2014 à l'unanimité par 171 voix rapporteur M^me^ Christiane Basset groupe UNAF.

Préconisations :

- Réaffirmer le caractère public de la PMI
- Valoriser le savoir-faire en développant des coopérations
- Inscrire des priorités nationales et les assortir de moyens en totalité sur le site www.udaf76.fr

V.I. : mentionne les sites où l'on peut trouver une information personnalisée (www.ameli-santé.fr), ou orientée vers des pathologies chroniques comme le diabète ; elle cite aussi les programmes de prévention (bucco-dentaire avec examens réguliers et gratuits à différents âges de l'enfance, contre l'obésité). Les campagnes publicitaires sont perçues comme utiles et claires mais aussi culpabilisantes.

Les deux formatrices expliquent comment elles accompagnent les élèves et les personnes qu'elles suivent en insertion pour les amener à adopter d'autres habitudes de consommation. Elles mettent cependant en garde contre une façon trop directive d'imposer ses propres habitudes.

N.T. : poursuit en présentant des exemples d'actions menées par des UDAF et les fiches et jeux de sensibilisation élaborés par les services de l'UNAF.
Tout en recourant très peu aux associations, les répondants leurs reconnaissent un rôle.
Pour conclure, sont évoquées les collaborations entre différents acteurs de terrain (qu'on retrouve dans les recommandations du CESE et de la Loi de santé en préparation).
Le représentant de Que choisir présent dans la salle participe alors à la présentation des contrats locaux de santé : ils permettent différents partenaires (CG, DDCS, Éducation Nationale, CCAS, Centres sociaux, associations etc. de mettre sur un territoire leurs moyens en commun pour promouvoir la prévention et la santé. Les forums y contribuent également en renseignant les publics intéressés par le sujet.

DES POINTS DE PROGRÈS

Certains points n'ont pu être évoqués lors du débat, par ailleurs soulignés par le CISS :

- Les insuffisances de l'étiquetage nutritionnel qui devrait être plus simple et compréhensible par tous sur les emballages des aliments (revendication des associations de consommateurs).
- L'INPES est une source fiable.
- La nécessité d'une information de proximité dans des lieux physiques bien repérés pour recevoir et orienter les personnes en recherche qui ne sont pas à l'aise avec le téléphone ou internet.
- Des engagements encore plus forts en matière de prévention sur des sujets dont la prise en charge est très coûteuse : autonomie, dépressions etc.

Ces points sont inscrits à l'étude de la loi de santé mais de façon encore limitée.

Des outils de préventions édités par l'UNAF

PLUS D'INFO www.unaf76.fr